

Intitulé de l'UE	Organisation du travail
Section(s)	- (3 ECTS) Bachelier : conseiller social MC

Responsable(s)	Heures	Période
Stéphane GODEMONT Justine RENUART	40	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Conduite de réunion	20h	Justine RENUART
Psychologie du travail 1	25h	Stéphane GODEMONT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Conduite de réunion : 14h de théorie, 6h d'exercices/laboratoires
Psychologie du travail 1 : 17h de théorie, 8h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Conduite de réunion : Français
Psychologie du travail 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue ◦ Adapter sa communication au public visé • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Collaborer avec les professionnels des différents services, solliciter leurs avis, leurs connaissances et leurs compétences ◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
- Participer à l'évolution de son environnement professionnel

Objectifs de développement durable



Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'oeuvre.



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- utiliser différentes techniques de communication ;
- citer, expliquer et identifier les différents types de réunions, leurs objectifs et les rôles associés des participants et du conducteur ;
- citer, expliquer et identifier les facteurs influençant la perception et l'explication des comportements humains au travail, les facteurs influençant la communication, les styles de communication, différents phénomènes de groupe ainsi que les formes et les stades de la fatigue ;
- citer et expliquer les conséquences du travail de nuit ;
- comparer la fatigue physique et la fatigue mentale ;
- analyser de manière intégrée une situation de réunion.

Contenu de l'AA Conduite de réunion

Mise en contexte

Les attitudes habituelles des participants aux réunions

Les difficultés des conducteurs de réunion

Les facteurs de participation aux réunions

La gestion des moments difficiles

Les différents types de réunion : spécificités et rôles du conducteur et des participants

Les techniques d'animation

Contenu de l'AA Psychologie du travail 1

Perception et explication des comportements humains

La communication

Les phénomènes de groupe

La fatigue au travail

Méthodes d'enseignement

Conduite de réunion : cours magistral, approche interactive, jeux de rôle

Psychologie du travail 1 : cours magistral, approche interactive, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, étude de cas, exercices, jeux de rôle

Supports

Conduite de réunion : copies des présentations, syllabus, notes de cours, notes d'exercices

Psychologie du travail 1 : copies des présentations, syllabus, notes d'exercices, activités sur eCampus

Ressources bibliographiques de l'AA Conduite de réunion

Bibliographie sélective figurant dans le syllabus. Des sources actualisées sont proposées en séance de cours.

Sources principales

MUCCHIELLI R., *La conduite de réunions*, ESF, Paris, 2011

URY W., *Comment négocier avec les gens difficiles*, Seuil, Paris, 2006

Ressources bibliographiques de l'AA Psychologie du travail 1

Cf. bibliographie à l'usage des étudiants (syllabus)

Évaluations et pondérations

Évaluation

Épreuve intégrée

Langue(s) d'évaluation

Français

Méthode d'évaluation

Évaluation en trois parties :

- partie intégrée écrite de 40 minutes maximum : question portant sur les deux cours et consistant en une situation de réunion à analyser (un exercice préparatoire sera proposé lors d'une séance de cours) ;

- partie écrite de 30 min maximum portant sur le cours de psychologie du travail 1 : "vrai / faux / ?", une question ouverte et un exercice ;

- partie orale portant sur le cours de conduite de réunion : l'étudiant dispose du temps réglementaire de 15 minutes. L'horaire de passage est celui des listes remises par le secrétariat des études, sauf en cas de dispositions spécifiques prévues dans un PAI. Une question est tirée au sort par l'étudiant. Un temps de préparation est laissé afin de structurer par écrit la réponse. Lors du développement de la réponse orale, l'enseignante peut poser des sous-questions (clarification, illustration, mise en situation, mise en lien entre les parties du cours) de manière à évaluer le degré d'intégration de la matière par l'étudiant.e. L'évaluation prend en compte : le niveau de compréhension de la matière et la qualité d'expression.

Les 6 dernières heures de cours (heures conjointes de psychologie du travail 1 et de conduite de réunion) sont obligatoires. Une absence non justifiée par certificat médical est sanctionnée par le retrait de 2 points sur 20 à la totalité du bilan (en première session) par heure d'absence à ces 6 dernières heures.

Année académique : **2023 - 2024**